



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Évaluation des établissements

COLLÈGE ICARE

Année scolaire 2025-2026

RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION



1 avenue des Tirignons, 38570 Goncelin
ce.0383300f@ac-grenoble.fr
04 38 72 94 10

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Présentation de l'établissement, éléments de contexte	p. 3
Méthode de travail déployée pour l'auto-évaluation, démarche mise en œuvre	p. 4
Analyse du domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, les enseignements	p. 8
Bilan du domaine 1	p. 9
Analyse du domaine 2 : La vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire	p. 11
Bilan du domaine 2	p. 13
Analyse du domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement	p. 14
Bilan du domaine 3	p. 15
Analyse du domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial	p. 17
Bilan du domaine 4	p. 18
Conclusion	p. 19
Synthèse générale	p. 19
Orientations stratégiques préconisées et plan d'actons	p. 20
Appréciation sur le processus d'auto-évaluation	p. 22
Annexes	
Objectifs, indicateurs retenus, programme d'actions et moyens mobilisés du contrat d'objectifs tripartite 2022-2027	
Modèle de fiche de synthèse PPS	
Modèle de fiche de synthèse PAP	
Modèle du Passeport de suivi pluriannuel des élèves	
Exemplaire de l'Hebdo	
Modèle de fiche de demande d'autorisation d'organisation de sortie pédagogique	
Modèle de fiche bilan des actions 2025-2026	

INTRODUCTION

Présentation de l'établissement, éléments de contexte

Le collège Icare est situé à Goncelin, commune d'un peu plus de 2400 habitants, située au pied du massif de Belledonne dans la vallée du Grésivaudan, à trente kilomètres de Grenoble comme de Chambéry. Les lycées généraux et technologiques de secteur sont le lycée Marie-Reynard à Villard-Bonnot (pour la majorité des élèves, originaires des communes de Goncelin, Hurtières, La Pierre, Tencin et Theys) et le lycée Pierre du Terrail à Pontcharra (pour les élèves de la seule commune du Cheylas).

L'établissement entretient de bons rapports avec les écoles primaires publiques de son secteur de recrutement. Des actions régulières sont d'ailleurs menées dans le cadre de la liaison école-collège et des professeurs des écoles interviennent régulièrement dans le dispositif « devoirs faits » ou en coanimation en français ou mathématiques sur le niveau 6^e.

L'établissement a ouvert en septembre 2004. Il se caractérise par une architecture relativement graphique. Les locaux sont spacieux et lumineux, très bien entretenus, respectés des élèves, et très bien équipés. Ce qui permet un accueil et un travail dans de bonnes conditions. Conçu pour accueillir 650 élèves, le collège Icare est constitué d'un bâtiment principal, d'un étage organisé en deux ailes reliées par un grand atrium, d'une salle polyvalente (malheureusement peu utilisable en raison d'une acoustique problématique) et d'un bâtiment de demi-pension qui comprend une cuisine autonome et la salle de restauration qui peut accueillir deux-cents convives. En 2013, un complexe sportif a été ajouté qui complète cette belle infrastructure : plateau extérieur avec terrain de handball et paniers de basket et gymnase avec deux salles et structure artificielle d'escalade.

Côté numérique, des efforts importants ont été réalisés par le Département ces dernières années. En effet, toutes les salles sont équipées en matériel informatique et pourvues de vidéoprojecteurs, de tableaux interactifs voire de dalles numériques ; le wifi est déployé dans tout le bâtiment et le réseau relié à la fibre optique. À cela s'ajoutent une salle informatique de quinze postes et trois classes mobiles de trente tablettes chacune.

Cette rentrée, 551 élèves répartis en 271 filles (49,2 %) et 280 garçons (50,8 %) dont 536 demi-pensionnaires (97,3 %) sont accueillis au collège Icare. Ils viennent principalement des communes rurales de Goncelin (136 élèves), de Hurtières (7 élèves), de La Pierre (44 élèves), du Cheylas (113 élèves), de Tencin (128 élèves) et de Theys (90 élèves), dont certains hameaux sont en altitude et/ou éloignés de la commune siège. D'autres viennent de plus loin dans la vallée, notamment ceux affectés dans le dispositif ULIS (14 élèves). Même s'il y a une certaine hétérogénéité sociale, les familles des élèves de l'établissement sont majoritairement favorisées. Ce constat est confirmé par l'indice de position sociale (IPS) qui est de 121,1 (bien qu'en très légère baisse) comme par le nombre de boursiers qui ne représente que 8 % des effectifs (mais en légère augmentation).

Ces élèves sont encadrés et accompagnés par 67 personnels : 6 pour l'administration et la direction, 42 enseignants, 7 pour la vie scolaire dont 6 assistants d'éducation (AED), 7 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), 3 personnels pour le pôle santé, social et orientation ainsi que 9 agents du Département. Ces équipes sont investies et attachées à la réussite de tous les élèves. À titre d'exemple, les dispositifs 4* et 3*, destinés aux élèves très fragiles, témoignent d'un engagement pour la prévention du décrochage scolaire ; les classes coopératives et le dispositif « devoirs faits », notamment la classe ouverte, participent également de cette dynamique d'accompagnement en favorisant la différenciation et le soutien individualisé. Le collège se distingue par ailleurs par ses efforts en matière d'inclusion, notamment via son ULIS, dispositif solide et porteur.

Si la très grande stabilité du corps professoral peut sembler constituer un point d'appui car il garantit la continuité pédagogique et participe de la bonne connaissance des problématiques locales comme du public accueilli, il faut noter que la rentrée 2025 a été marquée par l'arrivée de nombreux nouveaux personnels non enseignants : principal, principal adjoint, conseillère principale d'éducation, infirmière, psychologue de l'éducation nationale, assistant social, secrétaires (scolarité et direction), assistants d'éducation (la moitié de l'équipe vie scolaire) ou encore professeure documentaliste. Ce renouvellement massif ouvre une phase de reconstruction collective, porteuse de renouveau et de nouveaux équilibres.

Le service de gestion se distingue par son grand professionnalisme. La secrétaire générale, très investie dans la vie de l'établissement, assure un pilotage rigoureux et réactif. Les relations avec le Département (élus et territoire du Grésivaudan) sont constructives et facilitent la mise en œuvre d'une gouvernance partagée efficace. L'équipe des agents, bien que vieillissante, demeure soudée et dévouée, attachée à la qualité du service rendu et à l'entretien d'un cadre de vie agréable pour tous.

Cette année, les élèves accueillis se répartissent en 20 divisions aux effectifs plutôt chargés : ils sont 116 pour les 4 divisions du niveau 6^e, 141 pour les 5 divisions du niveau 5^e, 160 pour les 6 divisions du niveau 4^e et 134 pour les 5 divisions du niveau 3^e. Concernant l'offre linguistique, le collège propose quatre langues en LV2 : allemand (pour la dernière rentrée), chinois, italien et espagnol. Contrairement à l'italien qui est choisi bien plus largement ici qu'au niveau départemental ou académique, le chinois peine grandement à trouver des candidats (moins de 10 % des élèves). En terme de structure pédagogique, il est enfin à noter qu'il y a cette année 116 groupes à effectifs réduits, de sciences (dédouplements), de langues, pour les groupes de besoin en français et mathématiques pour les niveaux 6^e et 5^e ou pour l'accompagnement personnalisé en français, mathématiques ou anglais. Si ce nombre important permet d'envisager des temps d'enseignement de qualité, confortables, adaptés aux besoins spécifiques des élèves, il rend toutefois la construction des emplois du temps relativement complexes et peut générer des difficultés de prise en charge des élèves par la vie scolaire comme de mise en œuvre efficace du dispositif de remplacement de courte durée.

Méthode de travail déployée pour l'auto-évaluation, démarche mise en œuvre

Information a été donnée par le chef d'établissement quant à la mise en œuvre des modalités d'évaluation des établissements scolaires en plusieurs temps. D'abord à la rentrée 2025, l'ensemble des personnels du collège a été informé de cette démarche d'évaluation lors de l'assemblée générale de pré-rentrée. Puis, les membres du conseil pédagogique ont été sensibilisés au dispositif lors de la séance du 18 septembre comme ceux du conseil d'administration durant la séance du 23 septembre. Lors de ces deux séances, il a été proposé de mettre en place un comité de pilotage collégial de dix-huit membres qui soit autant que possible représentatif de toutes les composantes de la communauté scolaire de l'établissement :

- une accompagnante d'élève en situation de handicap volontaire,
- un agent du Département volontaire,
- une assistante d'éducation élue au conseil d'administration,
- la puis le conseiller principal d'éducation,
- trois élèves dont le vice-président du conseil de la vie collégienne et les élues titulaires au conseil d'administration,
- un personnel administratif volontaire,
- cinq personnels d'enseignement volontaires ou cooptés dont la documentaliste et la coordonnatrice de l'ULIS, des membres du conseil pédagogique et des élus au conseil d'administration,
- le principal et le principal adjoint,

- deux responsables légaux d'élèves dont une représentant l'association « Nous Parents Icare » et une représentant la FCPE,
- la secrétaire générale de l'établissement.

Trois d'entre eux étaient déjà membres du comité de pilotage lors de la précédente campagne d'évaluation en 2020-2021 : deux enseignants (dont un ayant entre-temps fait fonction de principal adjoint durant une année scolaire) et la secrétaire de gestion.

Chaque membre a ensuite pu se positionner sur un des groupes de travail formés, pour chacun des domaines ; possibilité a été offerte à d'autres personnels volontaires de les rejoindre. Chaque groupe a travaillé en autonomie à partir d'un document cadre préparé par le chef d'établissement à l'aide des outils proposés par le conseil d'évaluation de l'école, dans un souci d'efficacité et d'harmonisation du retour des travaux, compte-tenu du temps extrêmement contraint pour la réalisation de cet exercice.

Le comité de pilotage s'est réuni une première fois le 14 octobre pour valider la méthode envisagée et proposée par le chef d'établissement et procéder à la création des différents groupes de travail. Il a également été décidé d'adresser les questionnaires proposés par le conseil d'évaluation de l'école à l'ensemble des personnels, parents et élèves de l'établissement avec une fin de saisie fixée au 7 novembre. Concernant la participation, il faut retenir que 54 personnels (soit 80 %) ont répondu au questionnaire (dont 27 des 43 enseignants, soit 63 %) ainsi que 328 élèves (sur 550, soit 60 %) et 390 responsables (sur 952, soit 41 %). Traitement des données récoltées a alors été fait par le chef d'établissement. Les résultats ont ensuite été transmis à chaque membre du comité de pilotage en vue d'une analyse par chacun des quatre groupes de travail.

Parallèlement à ce questionnement individuel, le chef d'établissement a proposé à l'ensemble des personnels de l'établissement (AESH en service, enseignants et personnels de vie scolaire, ensemble des agents et personnels administratifs titulaires) de travailler en ateliers sur un temps banalisé le vendredi 7 novembre après-midi, sous le format de « world café ». L'idée était d'avoir une réflexion collective, par petits groupes, visant à dégager par l'échange ainsi que par une réflexion partagée et discutée une vision commune ou consensuelle de ce qui est vu comme positif ou à améliorer pour chacun des quatre domaines. Le résultat de ce travail qui a globalement été apprécié a lui aussi été adressé aux membres des différents groupes de travail pour prise en compte dans leur analyse des données disponibles.

Chaque groupe de travail s'est ensuite réuni entre le 15 novembre et le 19 décembre et a conduit sa réflexion en totale autonomie sous le pilotage d'un des membres de l'équipe de direction, en fonction des besoins ressentis comme des échanges nécessaires. Le cadrage retenu a été celui de l'élaboration pour chacun des domaines de questionnement d'une synthèse des réponses aux différents sondages qui ont été proposés, mises en relation avec les données et indicateurs propres de l'établissement, avec les retours éventuels des différents acteurs et partenaires comme d'autres avis ou contributions. Retour a ensuite été fait avant les congés de fin d'année au chef d'établissement pour mise en forme et harmonisation des travaux d'analyse et de synthèse afin de pouvoir présenter au comité de pilotage réuni le 12 janvier un projet de rapport d'auto-évaluation.

Parallèlement à ce processus, il a été demandé aux membres du conseil pédagogique, en cette qualité, de répondre à quelques questions adressées par le chef d'établissement afin de participer du bilan du contrat d'objectifs en cours (cf. document en annexe). En effet, il faut rappeler que ce rapport d'auto-évaluation doit également contribuer, par l'analyse qui a précédé sa rédaction comme par le travail de réflexion mené durant le premier trimestre de cette année scolaire, au bilan du contrat d'objectifs 2022-2027 qui avait fait suite à la précédente évaluation de l'établissement conduite en 2021 (initialement prévue en 2020 mais reportée en raison de la crise sanitaire).

Pour mémoire, les objectifs alors fixés étaient les suivants :

- 1. Gérer la diversité des élèves pour construire avec eux leur parcours et accompagner chaque élève vers sa réussite :**
 - proposer des pratiques pédagogiques diversifiées pour permettre l'acquisition par les élèves des compétences et des connaissances du socle ;
 - proposer des aménagements de salles adaptés aux pédagogies pour essayer de répondre à la diversité des élèves ;
 - accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
 - construire le projet de l'élève et son orientation pour élargir leur horizon.

- 2. Favoriser l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et améliorer le climat scolaire et le vivre ensemble :**
 - proposer des espaces accueillants et fonctionnels ;
 - promouvoir la « démocratie élève » en encourageant l'engagement des élèves dans une démarche collaborative ;
 - construire le sentiment d'appartenance au collège ;
 - redonner du sens aux punitions/sanctions pour améliorer le sentiment de justice scolaire.

- 3. Donner une meilleure lisibilité aux contributions de chacun, comme facteur de cohérence nécessaire au bon fonctionnement du collège et à la réussite des élèves :**
 - favoriser le partage des informations concernant les activités pédagogiques et éducatives ;
 - diffuser les informations pertinentes pour la prise en charge des élèves, dans le respect de la confidentialité ;
 - faire vivre le conseil pédagogique comme une instance fédératrice d'échanges, de concertation et d'élaboration.

- 4. Favoriser l'épanouissement culturel, sportif et citoyen de tous les élèves, par le biais des parcours :**
 - éveiller la curiosité des élèves et favoriser leur épanouissement culturel en coordonnant les actions avec l'ensemble des partenaires ;
 - organiser des actions de prévention dans le cadre des parcours santé et citoyenneté permettant à chaque élève de devenir un citoyen responsable et autonome.

Les questions proposées aux membres du conseil pédagogique pour contribution au bilan du contrat d'objectifs étaient les suivantes :

- 1. Réussite et diversité des élèves :**

Ces dernières années, qu'est-ce qui a le plus contribué à améliorer la réussite et la progression des élèves ? Qu'est-ce qui a le plus freiné la gestion de l'hétérogénéité ?
- 2. Engagement et climat scolaire :**

Depuis 2021, comment ont évolué l'engagement des élèves et le climat scolaire ? Quels éléments ont eu l'impact le plus fort (positif ou négatif) ?
- 3. Circulation de l'information et cohérence :**

Sur toute la durée du contrat, les outils et modalités de communication interne (carte mentale PPS/AP, passeports, réunions, ENT, Pronote...) ont-ils réellement amélioré la coordination entre équipes ? Qu'est-ce qui a le plus progressé ou manqué ?
- 4. Parcours et partenariats :**

Quels projets, parcours ou partenariats ont eu l'effet le plus significatif sur les élèves ces cinq dernières années ? Lesquels gagneraient à être renforcés dans le prochain contrat ?

Lors de la séance du comité de pilotage du 12 janvier, le projet de rapport d'auto-évaluation a fait l'objet d'une présentation puis d'un examen collectif des bilans de chacun des domaines qui a pu être discuté, amendé ou modifié en fonction des échanges formulés en séance. Le comité de pilotage a enfin élaboré la conclusion générale en dégageant des axes de travail et en proposant des actions simples à mettre en œuvre. Le présent rapport est l'aboutissement de ce travail.

ANALYSE DU DOMAINE 1

Les apprentissages et les parcours des élèves, les enseignements

Les élèves qui arrivent au collège Icare présentent un niveau globalement solide. Les évaluations nationales 2025 confirment des acquis satisfaisants en français et en mathématiques avec des résultats supérieurs aux moyennes nationale, académique et départementale, en légère progression depuis 2023 (plus de 60 % des élèves se situent au niveau « satisfaisant » en moyenne des compétences, avec des scores moyens supérieurs à 270 points soit au moins 10 points au-dessus des moyennes de référence). Ces performances sont cohérentes avec l'IPS élevé de l'établissement et traduisent une adéquation entre le profil des élèves accueillis et les résultats obtenus. Le passage de l'école primaire au collège est jugé majoritairement fluide par les élèves qui ont participé aux travaux du comité de pilotage, ce qui s'explique notamment par la stabilité des équipes pédagogiques du collège comme des écoles de secteur.

Cependant, ces résultats favorables s'accompagnent de fragilités identifiées dès l'entrée en 6^e. Des écarts persistants apparaissent entre filles et garçons selon les disciplines (environ +10 points en français en faveur des filles et +15 points en mathématiques en faveur des garçons). Certaines compétences sont moins bien maîtrisées, notamment l'orthographe et la fluence en français (48,2 % de maîtrise « satisfaisante » en orthographe, 14 % d'élèves « à besoins » en fluence), ainsi que l'espace-géométrie, les automatismes et la résolution de problèmes en mathématiques (50,4 % de maîtrise « satisfaisante » en espace-géométrie, 16,4 % d'élèves « à besoins » en nombres et calculs). La proportion importante d'élèves à besoins éducatifs particuliers (environ 20 % à l'entrée en 6^e) renforce l'hétérogénéité des classes et accroît les besoins en différenciation pédagogique. Par ailleurs, certains élèves expriment un décalage entre les pratiques éducatives du primaire et celles du collège ce qui interroge le lien école-collège pour ce qui concerne le continuum des apprentissages, au cycle 3 notamment.

Tout au long de la scolarité, les résultats demeurent stables et globalement très satisfaisants. Le taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) est élevé (95 % en 2024 pour un taux attendu de 97 %) et les moyennes obtenues à l'écrit en français et en mathématiques sont supérieures aux références nationales (environ 12/20 en français et 13/20 en mathématiques). Les évaluations intermédiaires confirment une continuité des acquis entre les niveaux 6^e et 4^e (autour de 60 % de maîtrise « satisfaisante » en moyenne des compétences). Les enseignants soulignent les progrès réalisés par les élèves dans de bonnes conditions de travail et les réponses aux questionnaires montrent un niveau de satisfaction globalement élevé chez les élèves et les familles (environ 70 % d'avis positifs chez les parents).

Néanmoins, l'analyse fine des données met en évidence des points de vigilance qui méritent attention. Certaines compétences connaissent une stagnation voire une régression durant le cycle, notamment en fluence (-14 points entre 6^e et 4^e), en automatismes (-12 points) et en espace-géométrie (-28 points). Les inégalités observées à l'entrée en 6^e perdurent jusqu'au DNB tant entre filles et garçons qu'entre disciplines et selon l'origine sociale (écart de notes moyennes allant de 10,9 pour les enfants d'ouvriers à 13 pour les enfants de cadres supérieurs à l'écrit du DNB). Ces écarts sont toutefois peu perçus par les élèves qui tendent même à sous-estimer la qualité globale des résultats de l'établissement.

Les parcours post-3^e semblent lisibles et sont majoritairement orientés vers la voie générale et technologique (83,8 % des élèves en 2^{de} GT, 14,6 % en 2^{de} professionnelle). Les dispositifs spécifiques 4* et 3* destinés à des élèves en voie de décrochage constituent un levier reconnu pour sécuriser les parcours d'élèves fragiles et favoriser une orientation choisie (8 élèves par niveau, accompagnés 1 à 1 h 30 par semaine). La stabilité des équipes et l'implication des professeurs principaux permettent également un suivi attentif des élèves. Néanmoins,

l'orientation reste marquée par des inégalités sociales et de genre (près de 87 % de filles contre 80 % de garçons en 2^{de} GT) et les réponses aux questionnaires révèlent chez les élèves et les familles un sentiment de stress, de manque de lisibilité et une difficulté à identifier les interlocuteurs et les possibles parcours.

Les choix pédagogiques de l'établissement offrent une diversité d'enseignements et de dispositifs (langues vivantes, groupes, options), appréciés des équipes. Toutefois, la taille des classes (27,6 élèves en moyenne par division), l'hétérogénéité croissante des élèves et l'augmentation des plans d'accompagnement personnalisés (56 PAP recensés en 2025-2026) qui s'ajoutent aux 34 projets personnalisés de scolarisation (PPS) hors ULIS complexifient la mise en œuvre de la différenciation (des fiches de synthèse ont été mises en place pour simplifier le suivi individuel, cf. annexes). Certains regroupements et l'organisation hebdomadaire sont également questionnés par les élèves qui évoquent une charge de travail et des journées parfois lourdes.

L'évaluation apparaît comme un enjeu central avec des positions très tranchées selon les enseignants entre approche par compétences et notation chiffrée traditionnelle. Si un choix avait été arrêté ces dernières années pour une évaluation des compétences avec positionnement et application d'un score chiffré, le besoin de notes en classe de 3^e pour le nouveau DNB a ravivé tensions et oppositions sur cette question. Les pratiques reposent sur des choix variés et manquent de cohérence à l'échelle de l'établissement. Les élèves perçoivent une surcharge évaluative et une répartition inégale des contrôles (44 % jugent le nombre d'évaluations « trop grand » et près de 40 % estiment qu'elles sont mal réparties), ce qui génère un stress important et une focalisation sur la note. La dimension formative de l'évaluation, telle que les commentaires explicatifs, les conseils positifs et l'auto-évaluation, semble être encore insuffisamment développée (44 % des enseignants déclarent ne jamais ou presque jamais pratiquer l'auto-évaluation).

Enfin, si l'engagement des élèves en classe est globalement satisfaisant et soutenu par des dispositifs d'aide comme les classes ouvertes (proposées dans le cadre de « devoirs faits »), le travail à la maison révèle de fortes inégalités liées à l'accompagnement familial (84 % des élèves déclarent être aidés par leurs parents) et les enseignants signalent des difficultés d'investissement et de mémorisation chez de nombreux élèves. Par ailleurs, la fatigue, le manque de sommeil et les situations de trouble anxieux sont en augmentation et constituent un enjeu croissant pour les apprentissages (63 % des élèves déclarent être souvent ou très souvent fatigués dans la journée). L'usage pédagogique du numérique par les élèves demeure limité, malgré une aisance déclarée (plus de 80 % se disent à l'aise), ce qui interroge les pratiques et les conditions de mise en œuvre.

Bilan du domaine 1

Points forts et réussites	Points de vigilance
Niveau scolaire solide, élèves qui ont de bons acquis à l'entrée en 6 ^e puis un taux de réussite élevé au DNB	Inégalités persistantes et peu compensées avec des écarts filles/garçons, disciplinaires et sociaux
Stabilité et engagement des équipes pédagogiques ce qui favorise des conditions d'enseignement sereines et un suivi attentif des élèves	Fragilités ciblées dans certains apprentissages fondamentaux avec des compétences clés qui stagnent ou régressent
Parcours globalement sécurisés avec des orientations post-3 ^e majoritairement tournées vers la voie générale et technologique et la mise en place de dispositifs efficaces pour les élèves plus en fragilité	Hétérogénéité croissante et complexité de la différenciation dues à une proportion importante d'élèves à besoins éducatifs particuliers et à une inflation de PAP fragilisent les pratiques pédagogiques

Climat globalement favorable aux apprentissages qui donne satisfaction au plus grand nombre	Évaluation vécue comme anxiogène et peu lisible qui génère stress et focalisation excessive sur la note
---	---

Propositions d'actions – Pistes de questionnement

Cibler et renforcer les apprentissages fondamentaux, définir collectivement quelques priorités disciplinaires transversales (fluence, automatismes, résolution de problèmes) et des stratégies communes de consolidation

Harmoniser les pratiques d'évaluation, réduire la charge évaluative et développer l'évaluation formative

Mieux accompagner l'hétérogénéité des élèves, mutualiser les pratiques de différenciation et se former à l'accessibilité universelle des apprentissages pour s'éviter trop de compensation individuelle

ANALYSE DU DOMAINE 2

La vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire

Le climat scolaire du collège Icare apparaît globalement serein et propice au travail des élèves comme des personnels. Les indicateurs de vie scolaire ou les éléments inscrits au rapport 2024-2025 traduisent une situation maîtrisée, avec une légère baisse de l'absentéisme sur l'ensemble de l'année scolaire 2024-2025, y compris sur le mois de juin : cette évolution positive peut être mise en lien avec la tenue plus tardive des conseils de classe du troisième trimestre, qui a contribué à une meilleure mobilisation des élèves et à une reconquête de la fin d'année scolaire, période traditionnellement plus fragile en matière d'assiduité. Ces constats s'inscrivent dans une évolution favorable observée sur les cinq dernières années, marquée par une amélioration progressive du climat scolaire, en lien avec la stabilité et le professionnalisme des équipes ainsi qu'avec la qualité reconnue des relations entre élèves, adultes et parents.

La gestion des comportements et des incidents demeure globalement contenue. Le nombre de sanctions disciplinaires connaît une baisse significative en 2024-2025 (39 sanctions) après un pic observé en 2023-2024 (85 sanctions), et s'inscrit dans une évolution fluctuante mais globalement maîtrisée sur la période récente (62 sanctions en 2022-2023, 34 en 2021-2022). Le recours aux conseils de discipline reste limité et stable, avec en moyenne deux conseils par an, ce qui témoigne d'un cadre éducatif globalement respecté et d'un traitement majoritairement éducatif des situations problématiques. Cette situation reflète également la relation de confiance installée dans la durée entre les équipes et les familles.

Cependant, plusieurs fragilités sont identifiées. Des dysfonctionnements récurrents dans la réalisation des appels en classe (non ou mal faits) sont signalés par la vie scolaire, ce qui perturbe le suivi de l'assiduité et limite la réactivité face aux situations d'absentéisme ou de décrochage naissant. Par ailleurs, un manque de coordination et de communication entre la vie scolaire et les enseignants est relevé qui nuit à la cohérence des réponses éducatives et à la lisibilité des règles pour les élèves. Ces constats mettent en évidence la nécessité de renforcer les espaces de dialogue intercatégoriels afin d'harmoniser les pratiques et de consolider un cadre commun partagé.

L'hétérogénéité croissante du public scolaire constitue un enjeu central pour le climat et le bien-être au sein de l'établissement. À la rentrée 2025, près de 26 % des élèves bénéficient d'une prise en charge spécifique : 55 PAP, 48 PPS dont 14 élèves en ULIS, et 40 plans d'accompagnement individuel (PAI). Cette proportion élevée d'élèves à besoins éducatifs particuliers renforce la complexité des situations éducatives et nécessite une attention accrue tant sur le plan de l'accompagnement individuel que sur celui du climat collectif. La question du regard porté par les autres élèves sur ces besoins spécifiques est également posée, ce qui peut appeler la mise en place d'actions de sensibilisation et le développement d'un pôle de ressources, y compris matériel, afin de favoriser une culture de l'inclusion et de la compréhension des différences. Dans ce contexte, l'estime de soi des élèves les plus en difficulté apparaît comme un point de vigilance, celle-ci ne semblant pas s'être significativement améliorée malgré un climat scolaire globalement sécurisant.

Dans le même temps, une augmentation des situations de mal-être et de troubles anxieux chez les élèves est constatée. Les équipes éducatives expriment des difficultés croissantes pour repérer, accompagner et orienter ces élèves ce qui constitue un enjeu majeur pour le bien-être et la réussite scolaire. Cette évolution interroge les compétences et les ressources disponibles au sein de l'établissement et souligne le besoin de formations spécifiques, notamment autour des compétences psycho-sociales. Elle conduit également à envisager la création d'espaces dédiés à l'apaisement, tels qu'une salle de repos ou « salle zen », dotée d'aménagements adaptés

(lumières tamisées, mobilier confortable, casques anti-bruit, diffusion de musique apaisante), afin de proposer une réponse concrète aux besoins de régulation émotionnelle.

La prévention du décrochage scolaire constitue par ailleurs un levier important du climat scolaire. Les dispositifs 4* et 3* ont démontré leur efficacité pour sécuriser les parcours d'élèves fragiles et maintenir un lien avec l'institution scolaire. Leur pérennisation apparaît comme un enjeu fort et nécessite l'investissement de nouveaux collègues. Toutefois, leur fonctionnement actuel tend à bénéficier prioritairement à des élèves déjà volontaires ou motivés. Une réflexion doit donc être engagée pour élargir leur usage à des élèves plus éloignés des apprentissages, en faisant de ces dispositifs non seulement des outils de sécurisation, mais aussi de remotivation comme de réengagement et ainsi contribuer à prévenir davantage en amont les situations de décrochage et à améliorer le climat scolaire global. Cette réflexion pourrait s'inscrire dans un programme plus large de prévention du décrochage, intégrant notamment des actions de mentorat ou de tutorat pair à pair.

Le sentiment d'appartenance des élèves à l'établissement reste un axe à renforcer. Si de nombreuses actions et formes d'engagement existent (délégués de classe, éco-délégués, élus au conseil de la vie collégienne et au conseil d'administration, ambassadeurs harcèlement...), elles demeurent encore insuffisamment visibles et partagées par l'ensemble de la communauté scolaire. La valorisation de ces engagements peut constituer un levier intéressant pour renforcer la cohésion, l'estime de soi des élèves et leur implication dans la vie du collège. L'essoufflement des projets portés par le foyer socio-éducatif (FSE) depuis la crise sanitaire et le manque d'engagement de l'ensemble de la communauté éducative dans cette association a aussi pu participer de l'affaiblissement de la dynamique collective comme des occasions de valoriser les actions menées par et pour les élèves. Pour améliorer ce sentiment d'appartenance, des pistes sont identifiées, telles que la structuration des actions du conseil de la vie collégienne (CVC) ou l'organisation d'une « semaine de l'engagement » en début d'année scolaire pour mettre en valeur les différentes formes d'investissement des élèves. Le développement de rituels collectifs valorisants (expositions, défis, journées thématiques) apparaît également comme un levier à utiliser comme l'implication d'élèves dans les décisions du FSE.

Dans cette dynamique, la question d'une gestion plus participative a émergé lors des travaux du comité de pilotage. Associer davantage les élèves aux réflexions et aux décisions concernant la vie de l'établissement, par des consultations régulières ou des espaces d'expression élargis, pourrait contribuer à renforcer leur sentiment d'écoute, de reconnaissance et d'appartenance, et plus largement à consolider la démocratie scolaire comme levier du bien-être et de l'engagement.

Enfin, le bien-être des personnels constitue également un enjeu du climat scolaire. Des difficultés liées à l'application diverse des règles communes et à des divergences de pratiques sont identifiées, ce qui fragilise la cohérence éducative et peut générer des tensions internes. Le besoin d'un temps et d'un lieu réguliers d'échanges intercatégoriels entre enseignants et personnels de vie scolaire est clairement exprimé. Même si ce n'est pas son objet initial, l'exploitation de l'heure mensuelle d'information syndicale, actuellement peu voire jamais utilisée, pourrait être ce lieu et permettre de structurer ces échanges, de favoriser la compréhension mutuelle comme de renforcer la cohésion des équipes.

Dans l'ensemble, si le climat scolaire du collège Icare demeure globalement positif et sécurisé, les évolutions observées sur les dernières années montrent à la fois les effets bénéfiques de la stabilité des équipes et la nécessité de relancer des dynamiques collectives, les enjeux liés à l'inclusion, au bien-être psychologique, à la prévention du décrochage de quelques élèves qu'il ne faut pas oublier, à la participation des élèves et à la cohérence des pratiques professionnelles qui appellent une réflexion collective approfondie et des actions coordonnées afin de consolider durablement un environnement scolaire serein, inclusif et porteur de sens pour l'ensemble de la communauté éducative.

Bilan du domaine 2

Points forts et réussites	Points de vigilance
<p>Climat scolaire globalement serein et en amélioration sur la durée grâce à un cadre éducatif stabilisé et sécurisé</p> <p>Stabilité et le professionnalisme des équipes éducatives ce qui contribue à la qualité des relations entre élèves, personnels et familles</p> <p>Gestion éducative des situations disciplinaires</p> <p>Dispositifs efficaces de prévention du décrochage qui constituent un levier reconnu pour sécuriser les parcours d'élèves fragiles et maintenir le lien avec l'institution scolaire</p>	<p>Estime de soi insuffisamment renforcée chez les élèves les plus en difficulté</p> <p>Augmentation des situations de mal-être et de troubles anxieux qui nécessitent un accompagnement des équipes pour limiter l'impact sur le bien-être et les apprentissages</p> <p>Faible sentiment d'appartenance des élèves</p> <p>Manque d'engagement général et collectif dans les temps hors de la classe</p>

Propositions d'actions – Pistes de questionnement
<p>Améliorer la démocratie scolaire et la participation des élèves, développer des consultations régulières, structurer davantage le rôle du CVC et associer les élèves aux réflexions sur la vie de l'établissement</p> <p>Renforcer l'estime de soi et le bien-être des élèves en développant la formation des personnels aux compétences psycho-sociales et aux troubles anxieux</p> <p>Relancer une dynamique collective et valorisante par la multiplication de rituels positifs (expositions, défis, journées ou semaines thématiques) et la redynamisation du FSE avec la participation d'élèves à sa gestion pour renforcer l'engagement et le sentiment d'appartenance</p> <p>Renforcer la cohérence éducative et le bien-être des personnels, structurer des temps d'échanges inter-catégoriels réguliers afin d'harmoniser les pratiques, améliorer la coordination et soutenir la cohésion des équipes</p>

ANALYSE DU DOMAINE 3

Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Le fonctionnement des instances de l'établissement présente des points de solidité mais aussi des marges de progression. Le conseil pédagogique demeure principalement informatif et centré sur les coordonnateurs disciplinaires ce qui limite l'approche transversale sur les thématiques non disciplinaires ou les parcours éducatifs des élèves. Cette configuration réduit la capacité à coordonner de manière globale les projets et les dispositifs éducatifs, elle ne permet pas toujours de croiser les regards sur les enjeux pédagogiques et éducatifs. Le conseil pédagogique reste encore à structurer comme instance stratégique et de pilotage, en y associant les personnels qui ont accepté des missions particulières comme les différents référents. Il serait pertinent d'institutionnaliser au moins une séance en soirée par période, complétée par quelques séances monothématiques sur la pause méridienne pour permettre des échanges approfondis et ciblés.

Le CVC, qui constitue le principal espace d'expression des élèves a lui aussi besoin d'être structuré et moins centré sur une seule prise en charge de projets vie scolaire. Il faut pour cela favoriser l'implication de l'ensemble de la communauté scolaire et lui donner un cadre plus officiel encore ce qui permettra de valoriser son action et ses initiatives portées par et pour les élèves.

La participation des parents d'élèves est globalement positive et appréciée, leur implication dans les instances reste un atout pour la vie de l'établissement. Toutefois, le nombre de parents délégués de classe tend à diminuer depuis quelques années ce qui limite la représentativité et la diversité des points de vue exprimés. La mise en place récente du vote électronique pour l'élection des représentants des parents au conseil d'administration a été particulièrement bien accueillie.

La stabilité des personnels enseignants constitue un facteur favorable pour la continuité pédagogique et la cohérence des pratiques. Les relations entre agents et autres personnels sont globalement jugées bonnes, ce qui contribue à un climat de travail serein. En revanche, l'établissement connaît un « turn-over » important chez les AED, les AESH et au sein de l'administration, ce qui peut fragiliser le suivi des élèves, la gestion quotidienne et l'organisation administrative. Dans ce contexte, une réflexion sur l'organisation de temps réguliers de dialogue entre personnels, en utilisant éventuellement l'heure mensuelle d'information syndicale même si ce n'est pas son objet initial, pourrait renforcer la cohésion.

Du point de vue des outils et des moyens de fonctionnement, les systèmes informatiques de gestion des ressources humaines et pédagogiques présentent plusieurs difficultés. Les applications professionnelles du ministère (colibris par exemple) ou du Département (Clic38) sont perçues comme peu pertinentes et le traitement des réponses est jugé trop lent. La messagerie Pronote, fermée entre 20 heures et 7 heures, restreint également la communication proactive et la préparation des messages ; il serait souhaité que malgré la fermeture il soit possible de rédiger des messages qui ne seraient livrés que dans les heures d'ouverture. Il est à noter un nombre important d'outils de communication, qui ne concernent d'ailleurs pas toujours tous les personnels de l'établissement, ce qui peut parfois générer une perte d'information ou une surcharge informationnelle.

Le suivi des élèves bénéficie de points positifs, notamment grâce au Passeport mis en place ces dernières années et tenu par le professeur principal, outil qui suit l'élève tout au long de sa scolarité (cf. modèle en annexe). Il est apprécié et considéré comme efficace pour assurer une continuité dans le suivi pédagogique et éducatif.

La diminution du temps collectif de concertation et de travail en fin d'année, liée au calendrier tardif d'organisation

des épreuves du DNB, constitue un facteur limitant pour la coordination et la planification pédagogique. Par ailleurs, un manque de communication entre les différents acteurs de la communauté éducative, en particulier entre enseignants et personnels de vie scolaire, est régulièrement identifié. Cela confirme la nécessité de renforcer les échanges et la concertation pour garantir la cohérence des dispositifs éducatifs.

Certaines initiatives facilitent toutefois l'information et la communication. La publication hebdomadaire de l'Hebdo (cf. exemplaire en annexe), tous les vendredis, est particulièrement appréciée par l'ensemble des personnels car elle permet de prendre connaissance des particularités de chaque semaine, des actions organisées ou des différentes réunions et rencontres prévues. Les réunions de rentrée avec les parents, avec supports communs préparés par la direction, sont également très appréciées et offrent une lisibilité concrète sur le suivi des élèves. Les parents expriment toutefois le souhait que l'ensemble des enseignants soient présents et non le seul professeur principal afin de mieux connaître l'équipe pédagogique et les interlocuteurs de leurs enfants. Par contre, les soirées de remise des bulletins du premier trimestre telles que pratiquées ces dernières années (réception de chaque famille par un binôme imposé d'enseignants) ne donne satisfaction ni aux personnels de l'établissement ni aux parents d'élèves qui voudraient pouvoir choisir qui ils rencontrent.

En matière de formation, les personnels soulignent le besoin de sessions plus diversifiées et davantage adaptées à leurs attentes et aux évolutions du métier enseignant, notamment sur le numérique, la prise en charge des besoins particuliers des élèves ou la prévention du harcèlement. Les formations proposées ces dernières années, trop souvent en distanciel, ont été jugées insuffisamment en phase avec leurs besoins.

Le collège présente une situation financière saine malgré la diminution du fonds de roulement depuis cinq ans. La stabilité des personnels du service de gestion et en particulier au secrétariat garantit cette situation confortable pour la conduite de projets pédagogiques notamment.

Enfin, la nouvelle direction de l'établissement est globalement perçue comme réactive et disponible, offrant un soutien rapide et efficace face aux difficultés rencontrées, ce qui est unanimement reconnu et apprécié. Cette capacité d'accompagnement constitue un point fort majeur pour la cohésion des équipes et la qualité du fonctionnement de l'établissement, tout en constituant un levier pour améliorer progressivement la transversalité des instances, la communication interne et la participation de l'ensemble de la communauté éducative.

Bilan du domaine 3

Points forts et réussites	Points de vigilance
<p>Stabilité et professionnalisme des enseignants qui favorise la continuité pédagogique et la cohérence des pratiques, relations entre agents et autres personnels globalement bonnes ce qui contribue à un climat de travail favorable</p> <p>Direction réactive face aux difficultés rencontrées, appui concret aux équipes et aux élèves</p> <p>Outils de suivi pédagogique mis en place ces dernières années efficaces qui favorisent un suivi individualisé sur les quatre années du collège</p>	<p>Conseil pédagogique peu structuré comme instance stratégique, encore trop informatif, centré sur la seule entrée disciplinaire</p> <p>Dysfonctionnements relevés au niveau du parc et des outils informatiques, doublés d'un manque de réponse aux demandes formulées sur la plateforme Clic38</p> <p>Formations proposées trop souvent en distanciel et qui ne répondent pas toujours aux besoins exprimés</p>

Propositions d'actions – Pistes de questionnement
--

Repenser l'organisation, le fonctionnement et la mission du conseil pédagogique pour en faire une instance stratégique de pilotage partagé
--

Diversifier et porter une attention particulière aux demandes de formations pour des propositions davantage ciblées sur les besoins exprimés et les évolutions des métiers
--

ANALYSE DU DOMAINE 4

L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Le collège Icare s'inscrit dans un environnement institutionnel et partenarial globalement favorable, marqué par des relations de qualité avec les familles et les partenaires extérieurs. Les indicateurs issus des questionnaires témoignent d'un haut niveau de satisfaction concernant la communication : 92 % des élèves jugent bonne l'information transmise aux parents sur leur scolarité et 88 % sur la vie de l'établissement ; du côté des responsables légaux, 96 % estiment satisfaisante la transmission d'informations sur la vie du collège, 91 % apprécient la qualité des contacts familles/collège et 90 % jugent l'information suffisante pour suivre la scolarité de leurs enfants. Ces résultats traduisent une relation de confiance bien installée entre l'établissement et les familles, confirmée par un fort taux de participation aux réunions de rentrée.

Les familles et leurs représentants sont globalement impliqués dans la vie de l'établissement et ses instances. La FCPE et l'association de parents « Nous Parents Icare » expriment toutefois le souhait de rencontres plus régulières en dehors des instances formelles, proposition à laquelle la nouvelle direction se montre favorable pour améliorer encore le dialogue déjà établi. Néanmoins, l'augmentation très marquée du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers complexifie les relations avec certaines familles. Il semble y avoir de plus en plus de crispation notamment lorsque la mise en œuvre des aménagements s'avère perçue comme insuffisante.

Les relations avec les partenaires institutionnels apparaissent solides et constructives. Les liens avec la collectivité territoriale de rattachement sont étroits, fondés sur une reconnaissance réciproque des compétences et des rôles de chacun. L'aide apportée par le Département, notamment dans le cadre du dispositif « Isère collégiens », est particulièrement appréciée par les équipes pour le soutien aux projets pédagogiques. Les conseils d'administration sont jugés de qualité, notamment par la mise en valeur régulière des actions menées par le Département et des aides apportées au collège. Les relations avec la mairie et la gendarmerie de proximité sont également décrites comme très satisfaisantes, ce qui contribue à un environnement sécurisant pour les élèves.

Le collège développe par ailleurs de nombreux partenariats éducatifs et culturels. Des projets menés avec la communauté de communes ou l'EHPAD ainsi qu'avec des acteurs culturels locaux dont le Coléo et le cinéma Jean-Renoir à Pontcharra ou l'espace Aragon à Villard-Bonnot sont jugés porteurs de sens et bénéfiques pour les élèves. Toutefois, leur développement demeure contraint par l'augmentation importante des coûts de transport qui limite la fréquence et la diversification des actions. Cette contrainte a également contribué à la diminution voire à l'arrêt de voyages scolaires ces dernières années.

La liaison école-collège constitue un point d'appui structurant même s'il y a eu une perte de vitesse ces deux dernières années. Elle s'appuie sur des actions pédagogiques fortes comme la course contre la faim ou la visite du collège par les élèves de CM2 au troisième trimestre comme par des interventions de professeurs des écoles dans le cadre des heures obligatoires de « devoirs faits » en 6^e ou de la co-intervention en français et mathématiques en groupes à effectifs réduits pour les élèves en fragilité. Ces pratiques favorisent la continuité des méthodes d'apprentissages et une meilleure prise en charge des élèves à besoins spécifiques dès l'entrée au collège. À l'inverse, la liaison avec les lycées généraux de secteur et plus encore avec les établissements de la voie professionnelle reste difficile. Des pistes alternatives sont envisagées pour la voie professionnelle notamment, comme l'intervention d'anciens élèves au sein du collège.

L'établissement propose une offre riche et diversifiée d'actions et de projets, notamment dans le cadre des parcours éducatifs, dont le nombre a fortement augmenté sur les cinq dernières années. Le maintien de la mini-

entreprise est apprécié, tout comme le développement de l'association sportive, dont le taux de licenciés est passé de 15 % à 17 % en cinq ans, même s'il demeure encore trop inférieur aux moyennes départementales et académiques (22 %). Un forum des métiers, qui n'a plus été organisé depuis cinq ans, serait à relancer dès la 4^e afin de préparer plus progressivement le travail d'orientation conduit en 3^e.

Néanmoins, cette multiplication d'actions met en évidence des fragilités. Certains dispositifs innovants, comme les classes coopératives, manquent de visibilité et connaissent un essoufflement des équipes impliquées. Il en est de même pour le FSE, en raison de contraintes administratives, d'un manque d'adultes engagés et d'emplois du temps de plus en plus contraints qui réduisent les possibilités de participation des élèves. Par ailleurs, de nombreuses actions restent insuffisamment valorisées à l'extérieur et peinent à s'articuler en parcours éducatifs lisibles, construits et progressifs sur l'ensemble des quatre années du collège. Cette situation souligne la nécessité de mieux structurer ces parcours, de clarifier les priorités et de passer progressivement d'une logique de juxtaposition d'actions à une logique de parcours cohérents en lien avec les priorités inscrites au contrat d'objectifs, intégrant des attendus clairement identifiés en termes d'acquisition de compétences ; cela pourra être clairement exprimé dans la fiche de demande d'autorisation d'organisation de sortie pédagogique comme dans la fiche bilan rédigée à l'issue de chaque action (cf. modèles mis en place cette rentrée en annexe). Cette évolution suppose des choix partagés et une réflexion collective sur le ciblage des partenariats et des financements, afin de consolider durablement l'inscription du collège dans son environnement institutionnel et territorial.

Bilan du domaine 4

Points forts et réussites	Points de vigilance
<p>Relation de confiance avec les familles, communication jugée satisfaisante, bonne participation aux réunions</p> <p>Partenariats institutionnels solides et constructifs notamment avec le Département</p> <p>Liaison école-collège marquée par des actions pédagogiques qui participent de la continuité des apprentissages et de l'accompagnement des élèves</p> <p>Dynamique de projets et ouverture sur le territoire avec une augmentation du nombre d'actions liées aux parcours éducatifs</p>	<p>Manque de cohérence et de lisibilité des parcours éducatifs en raison d'une multiplicité d'actions parfois juxtaposées</p> <p>Freins logistiques et financiers aux partenariats, notamment pour ce qui concerne les coûts de transport</p> <p>Essoufflement de certains dispositifs comme du FSE ce qui nécessite une valorisation des projets menés</p>

Propositions d'actions – Pistes de questionnement
<p>Passer d'une logique d'actions à une logique de parcours éducatifs, les structurer et les rendre cohérents et progressifs sur les quatre années du collège, avec des objectifs et compétences clairement identifiés</p> <p>Mieux valoriser les actions et partenariats existants, renforcer la communication interne et externe sur les projets menés afin d'améliorer leur visibilité et leur lisibilité pour les familles et les partenaires</p> <p>Redynamiser l'engagement des élèves et des adultes</p>

CONCLUSION

Synthèse générale

L'analyse globale des éléments retenus pour chacun des domaines a permis de dresser un tableau de ce qu'est aujourd'hui le collège Icare, de ses richesses comme de ses faiblesses ou difficultés et des points de vigilance qui appellent une attention particulière. Par la réflexion collective menée et l'exploitation d'un nombre important de données qualitatives et quantitatives, cette démarche d'auto-évaluation a participé du bilan du contrat d'objectifs précédent. Elle a ainsi permis d'esquisser, avec pragmatisme et humilité, des priorités réalistes à retenir pour les années à venir, en s'attachant à des objectifs lisibles, concrets et partagés. Issu du travail de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de l'établissement, ce nouveau cadre stratégique a vocation à faire sens pour chacun et à soutenir une mise en œuvre utile et effective au quotidien.

À l'issue de ce travail, le bilan du contrat d'objectifs met en évidence une dynamique globalement positive au sein de l'établissement, qui témoigne de l'engagement constant des équipes. Les actions conduites en faveur des apprentissages et de l'accompagnement des élèves ont permis des avancées réelles et identifiables, notamment en matière de personnalisation des parcours, d'orientation et de diversification des pratiques pédagogiques, ce qui contribue à une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et de leurs besoins. Toutefois, certains objectifs demeurent partiellement atteints, en particulier ceux liés à la réduction des écarts de réussite entre les élèves, ce qui appelle une attention renforcée, un suivi plus fin des indicateurs et une analyse approfondie de l'impact des dispositifs mis en œuvre. De même, les progrès observés en matière de climat scolaire et d'engagement des élèves, bien qu'encourageants et porteurs de sens, nécessitent d'être consolidés dans le temps afin d'en assurer la pérennité et de les inscrire durablement dans le fonctionnement de l'établissement. À l'inverse, les objectifs relatifs au pilotage de l'établissement, à la communication interne et externe ainsi qu'à l'ouverture partenariale apparaissent atteints ; ils s'appuient sur des organisations stabilisées, des outils de pilotage partagés et un réseau de partenariats dynamiques, autant de leviers solides pour accompagner les évolutions à venir et soutenir la poursuite des actions engagées.

De ce fait, les nouvelles perspectives identifiées dans le cadre de l'auto-évaluation de l'établissement visent moins à multiplier les actions qu'à en renforcer la cohérence, la lisibilité et l'impact, dans une logique de continuité et d'amélioration progressive au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves. Le travail à engager devra s'appuyer à la fois sur les atouts mis en évidence et sur les points de vigilance identifiés afin de consolider les acquis, d'ajuster les pratiques lorsque cela s'avère nécessaire et de hiérarchiser les actions. Ce travail devra s'inscrire dans une démarche réaliste et partagée, attentive aux capacités des équipes comme aux besoins des élèves, et devra viser à inscrire les évolutions engagées dans le temps long, au cœur du fonctionnement quotidien de l'établissement.

Parmi les points forts, ressources et « pépites » du collège Icare, il convient de souligner en premier lieu la qualité du climat scolaire, largement reconnue et partagée. Les élèves évoluent dans un cadre sécurisant et bienveillant, propice aux apprentissages, ils bénéficient de l'accompagnement d'équipes engagées et attentives à leurs besoins, y compris spécifiques ou particuliers, malgré la difficulté à faire face à toutes les situations individuelles dont l'augmentation interroge. Ce climat positif se retrouve également dans les relations entre les personnels, marquées par une bonne entente, de la solidarité et une volonté affirmée de travailler collectivement. Il s'appuie enfin sur la qualité des équipements, sur des relations étroites et constructives avec la collectivité territoriale de rattachement, ainsi que sur un dialogue régulier et en confiance avec les familles. L'ensemble contribue à l'épanouissement des élèves et à leurs très bons résultats, tout en soutenant la motivation des équipes.

Ces constats positifs n'occulent toutefois pas des marges de progrès et des points de vigilance qui vont devoir guider l'action des équipes pour un accompagnement des élèves de l'établissement plus efficient encore. Il ressort en premier lieu une fatigue des équipes qui, bien que soucieuses de travailler collectivement, de porter des projets variés et nombreux et d'adapter autant que possible les modalités d'enseignement, se disent envahies et débordées par la lourdeur administrative. La structuration des parcours éducatifs, déjà engagée, doit être poursuivie afin de dépasser une juxtaposition d'actions pour construire de véritables continuums d'apprentissage et de développement de compétences, inscrits dans le temps long et au cœur des disciplines ce qui requiert du temps de réflexion. Il doit en être de même pour l'éducation aux médias et à l'information ou l'acquisition des compétences numériques comme pour les liaisons inter-cycles qu'il faut relancer pour une meilleure prise en charge des élèves dans leur cursus scolaire global.

Au regard de ces différents éléments, les pistes de réflexion retenues devront donc permettre de confirmer et de poursuivre le travail de qualité engagé ces dernières années pour la réalisation des objectifs du contrat 2022-2027, au service de la réussite de tous les élèves comme de l'épanouissement de chacun. Cela devra également permettre de chercher à conforter dans le temps le niveau d'atteinte obtenu, à l'améliorer encore au besoin pour le dépasser finalement.

Les leviers proposés sont multiples. Retenons d'abord l'importance de s'appuyer sur le conseil pédagogique pour mener en interne une réflexion de fond sur l'accompagnement des élèves, la remédiation, l'enseignement par compétences et en fonction de niveaux de besoin identifiés ou encore l'évaluation. Mais il faut donner à cette instance une dimension participative plus qu'informative, et davantage interdisciplinaire. Cette instance devra aussi être le lieu pour formaliser tous les parcours et définir une progression pédagogique cohérente tant au niveau des connaissances abordées que des compétences développées, avec des actions fléchées et une clarification des contributions des disciplines. Plus simplement, l'enjeu pour les années à venir sera de mieux hiérarchiser, mieux articuler et mieux valoriser les actions conduites afin d'en amplifier la plus-value éducative. Il s'agira moins de faire davantage que de faire mieux, avec cohérence, lisibilité et continuité. Il faudra enfin s'appuyer sur le souhait exprimé de davantage de formations qui sont jugées plus porteuses quand elles concernent le collectif et qu'elles sont liées aux besoins exprimés de chacun.

S'il y a une priorisation des actions à mettre en œuvre, le comité de pilotage n'écarte en rien les autres demandes formulées ou besoins exprimés. Mais tout ne peut pas être conduit simultanément, il y a à être pragmatique, clairvoyant et efficace. Il y aura toujours à faire.

En conclusion, la démarche d'auto-évaluation conduite entre octobre et décembre a constitué un temps structurant pour l'établissement. Elle a favorisé une prise de recul collective, une clarification des forces et des points de vigilance ainsi qu'une réflexion partagée sur les priorités à retenir. Elle s'est révélée utile en ce qu'elle a permis de donner du sens à l'action et de poser les bases d'une dynamique d'amélioration continue au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

Orientations stratégiques préconisées et plan d'actions

Au regard de ce bilan, les priorités suivantes ont donc été retenues, avec des actions concrètes et parfois simples qui pourront être conduites en interne dès les prochaines semaines, après visites et entretiens lors de l'évaluation externe ou dans le courant de l'année scolaire à venir.

	Axes stratégiques	Actions
1	Consolider les apprentissages et faire évoluer les pratiques pédagogiques et d'évaluation	<p>Définir en conseil pédagogique et expérimenter des stratégies communes de consolidation (rituels courts, entraînements réguliers, progressions partagées)</p> <p>Harmoniser progressivement les pratiques d'évaluation en limitant la surcharge et en développant de manière claire et explicite l'évaluation formative</p> <p>Mutualiser des pratiques de différenciation et former les personnels à l'accessibilité universelle pour réduire la multiplication des compensations individuelles</p>
2	Renforcer le bien-être, l'estime de soi et l'engagement des élèves	<p>Former progressivement les personnels aux compétences psycho-sociales ainsi qu'au repérage et à la prise en charge des troubles anxieux</p> <p>Développer des rituels positifs et valorisants comme des expositions, des défis ou des journées à thème</p> <p>Redynamiser le FSE, en associant davantage les élèves à sa gestion et à l'organisation d'actions, valoriser vers l'extérieur son action</p> <p>Poursuivre et renforcer les dispositifs de prévention du décrochage et d'engagement des élèves</p>
3	Mettre en place un pilotage collectif et une démocratie scolaire plus active	<p>Repenser l'organisation et le fonctionnement du conseil pédagogique pour en faire une véritable instance de pilotage stratégique</p> <p>Instituer des temps réguliers de concertation intercatégorielle pour harmoniser les pratiques et renforcer la cohésion des équipes</p> <p>Structurer et valoriser le rôle du CVC</p>
4	Donner cohérence, lisibilité et visibilité aux actions et partenariats	<p>Passer d'une juxtaposition d'actions à des parcours structurés et progressifs sur les quatre années du collège, identifier les objectifs visés et compétences travaillées dans chaque parcours</p> <p>Mieux valoriser les actions et partenariats existants par une communication renforcée</p>

Appréciation sur le processus d'auto-évaluation

À l'issue de ces travaux, les membres du comité de pilotage de l'auto-évaluation du collège Icare présents lors de la séance du 12 janvier souhaitent exprimer ici leur satisfaction à la conduite de ces temps d'analyse et de bilan. L'exercice d'auto-évaluation a été perçu comme très profitable à la réflexion collective et approfondie concernant l'évolution des pratiques à envisager ou le sens à donner à notre action pour les mois à venir. De fait, la communauté scolaire dans son ensemble s'est plutôt bien emparée de cet exercice difficile, même s'il y a pu y avoir l'expression par quelques-uns de réticences car perçu comme « imposé d'en haut » alors que beaucoup ont l'impression d'être sous pression et déjà bien trop sollicités ou occupés. Les échanges ont malgré tout été très riches, la participation active, les productions à la hauteur des enjeux.

Finalement, ce qui restera de ce travail, outre les pistes dégagées qu'il faut maintenant mettre en œuvre, c'est la confirmation que le collectif doit être autant que possible sollicité dans cet établissement car il peut être source de mobilisation et de motivation. Tous ont exprimé leur satisfaction d'avoir participé en comité ou lors des différents groupes de travail à des échanges intercatégoriels intéressants et porteurs. Chacun a pu apprendre des uns et des autres comme du croisement des regards ainsi opéré. Cet exercice, enfin, a permis de remettre du sens et de rendre l'action quotidienne vivante et concrète pour tous ceux qui s'y sont impliqués, personnels comme usagers.

Contrat d'objectifs tripartite 2022-2027

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

- **Acquis scolaires, résultats, poursuite d'études des élèves et équité.**
- **Choix pédagogiques, enseignement et apprentissage.**
- **Personnalisation des parcours et orientation.**
- **Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.**

OBJECTIF 1 : GÉRER LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES POUR CONSTRUIRE AVEC EUX LEUR PARCOURS ET ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE VERS SA RÉUSSITE

Indicateur(s) retenu(s)

	2021	2022	2025	2027
% d'élèves ayant obtenu leur vœu 1 dans la procédure d'affectation		87 %	90	90
Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées	+ 16.8	?		+ 9
Nombre de passages d'élèves en « classe ouverte », pour mesurer la motivation, l'autonomie, la coopération, et la responsabilisation des élèves	/	1830 passages	2500 passages	2000 Passages
% d'élèves ayant bénéficié des dispositifs « devoirs faits »		61 %	62%	65
% d'enseignants participant à une formation individuelle ou FIT en lien avec l'objectif 1	/	70%	66%	75

Programme d'actions

1. Proposer des pratiques pédagogiques diversifiées pour permettre l'acquisition par les élèves des compétences et des connaissances du socle :
2. Proposer des aménagements de salles adaptés aux pédagogies pour essayer de répondre à la diversité des élèves :
3. Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers :
4. Construire le projet de l'élève et son orientation pour élargir leur horizon:

Moyens mobilisés

- Diversifier ses pratiques pédagogiques pendant les heures d'AP, grâce à la constitution de groupes, dans la classe 4* pour les élèves décrocheurs ou démotivés
- Travailler et évaluer par compétences
- Inclure les dispositifs de « Devoirs faits » dans le processus d'apprentissage des élèves et les inciter à participer : « Devoirs faits » sur inscription et « Classe ouverte » pour répondre à des besoins différents, des lieux dédiés et identifiés pour aider les élèves, des dispositifs souples, des créneaux horaires facilement identifiables.
- Développer le tutorat entre pairs
- Expérimenter des outils variés en lien avec les classes coopératives : cahier de remédiation, fiches mémo, feuilles de route, lecture offerte
- Motiver les élèves par la pédagogie de projets
- Intégrer le droit à l'erreur dans le processus d'apprentissage des élèves
- Dans la salle de classe, dans la salle informatique, dans la RN4, dans la salle flexible, dans les salles de permanence, au CDI ...
- grâce aux protocoles de suivi des PAP, PPS, PPRE
- grâce à l'accompagnement des élèves par les AESH
- S'appuyer sur les liaisons écoles-collège-lycées (continuum) : mise en cohérence des outils entre les écoles et le collège / entre le collège et les lycées de secteur, mise en cohérence

Contrat d'objectifs tripartite 2022-2027

	<p>des compétences et des connaissances dans le cycle 3 grâce aux conseils de cycle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur le parcours avenir et motiver les élèves par le projet d'orientation de la 5^e à la 3^e : découverte des métiers, interventions psy En, documentation au CDI, forum, JPO, stages d'observation, mini-stages, concertations actives... <ul style="list-style-type: none"> ○ Concertations actives 3^e et entretiens avec la PSY-EN ○ Séquences de découverte en entreprise. ○ Journées Portes ouvertes des établissements. ○ Panneau d'affichage « Un métier par semaine. » ○ Sorties en lien avec la découverte des formations et des métiers (forum des métiers, carrefour des formations ...)
--	--

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- **Climat scolaire et bien-être À l'école.**
- **Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.**
- **Temps et espace scolaire.**
- **Inclusion scolaire et accessibilité des apprentissages.**
- **Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.**

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LEURS APPRENTISSAGES ET AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Indicateur(s) retenu(s)

	2021	2022	2025	2027
Fiche stratégique climat scolaire	/	Niveau 2	En cours	Niveau 3
Nb de projets FSE	0 (covid)	1 (covid)	9	10
% de licenciés à l'AS	/	14%	17	15

Programme d'actions

1. Proposer des espaces accueillants et fonctionnels :

2. Promouvoir la « démocratie élève » en encourageant l'engagement des élèves dans une démarche collaborative :

3. Construire le sentiment d'appartenance au collège :

Moyens mobilisés

- Des salles de permanences organisées de façon à développer les compétences psychosociales des élèves (l'autonomie, la responsabilité, l'entraide). Différents îlots (travail individuel, travail de groupes, espace libre, espace numérique, espace lecture)
- Repenser l'aménagement de la cour (« cour oasis » CD38) et réinvestir le hall (tables, panneaux d'affichage ...)
- Favoriser les comportements citoyens des élèves : opération « respectons » nos sanitaires », collecte des jouets, journée de l'amitié, etc.
- Mobiliser les élèves du CVC et les éco-délégués et proposer des actions collectives pour améliorer la qualité du climat scolaire et les échanges entre les élèves de niveaux différents : carnaval, jeu des photos, journée des talents, etc.
- Faire vivre les instances pour recueillir la parole de l'élève grâce au CVC, aux éco-délégués, au CESCE, aux délégués de classe, aux représentants au CA ...
- Participer aux différents clubs et à l'AS

Contrat d'objectifs tripartite 2022-2027

<p>4. Redonner du sens aux punitions/sanctions pour améliorer le sentiment de justice scolaire :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'engager dans les actions collectives du CVC ou des éco-délégués les rendre pérennes ▪ Être force de proposition pour améliorer le bien-être des élèves ▪ Valoriser les actions et les réussites des élèves (Lieux d'exposition, panneau d'expression libre ...) ▪ Connaissance et application juste du RI par la communauté éducative ▪ Mise en place du protocole harcèlement dans le cadre du dispositif PHARE ▪ Accompagner et sensibiliser les familles
--	--

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

- Orientation stratégique, projet d'établissement et contrats d'objectifs.
- Fonctionnement des instances de l'établissement comme relais des politiques, éducation nationale, académique et d'établissement.
- La gestion des ressources humaines (GRH), le management interne et le développement professionnel des personnels.
- La gestion des situations de crise.

OBJECTIF 3 : DONNER UNE MEILLEURE LISIBILITÉ AUX CONTRIBUTIONS DE CHACUN, COMME FACTEUR DE COHÉRENCE NÉCESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE ET A LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Indicateur(s) retenu(s)

	2021	2022	2025	2027
Existence d'un protocole de communication externe à destination des responsables légaux	/	NON	OUI Voir info rentrée diaporama	OUI
Mise en place d'un panneau d'affichage des actions par niveau et par période <i>Mise en place de porte-vues avec infos, fiche-actions pour tous les élèves de la 6^è à la 3^è</i>	/	NON	OUI	OUI
Nombre de Conseils Pédagogiques dédiés à la mise en œuvre des objectifs du COT	/	/	5	6

Programme d'actions

1. Favoriser le partage des informations concernant les activités pédagogiques et éducatives :
2. Diffuser les informations pertinentes pour la prise en charge des élèves, dans le respect de la confidentialité :

Moyens mobilisés

- Hebdo et annexes, ENT, Panneau d'affichage répertoriant toutes les actions au cours de l'année. (Panneau mural et/ou numérique)
- Comptes-rendus du Conseil Pédagogique.
- Heures de Vie de Classe.
- Echanges réguliers au sein des équipes enseignantes et avec les Professeurs Principaux (heure bleue).
- Réunions de suivi (Equipe de direction, C.P.E, Infirmière, A. S, Psy E.N)
- « Passeports » : dossier de suivi individuels des élèves renseignés par les Professeurs Principaux tout au long de l'année.
- Commissions de liaison Ecoles/Collège (PP) avec constitution préalable des Fiches d'information par élève.

Contrat d'objectifs tripartite 2022-2027

<p>3. Faire vivre le Conseil Pédagogique comme une instance fédératrice d'échanges, de concertation et d'élaboration :</p>	<p>(Fiches insérées ensuite dans les Passeports, ainsi que les documents des PAP)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossiers administratifs des élèves. ▪ Echanges réguliers avec les Professeurs Principaux. (Direction/PP et Professeurs/PP) ▪ Pronote (info aménagements pour les élèves concernés) ▪ Liaison vie scolaire : PP /A.E.D. référents identifiés + Bilans Vie Scolaire réguliers adressés à l'attention des Professeurs Principaux) ▪ Information sur l'orientation (mini-stages, stages 4è et stage supplémentaire 3è) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions régulières, avec un ordre du jour défini et diffusé préalablement pour permettre aux équipes de se concerter ▪ Constitution d'une équipe de membres permanents représentatifs des équipes, mais néanmoins des séances ouvertes à tous les enseignants intéressés ▪ Diffusion d'un compte-rendu
--	--

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

- Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État.
- Collaboration avec les autres établissements (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche).
- Alliance éducative avec les parents et co-éducation
- Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.
- Partenariats avec le monde économique et technologique.
- Communication externe

OBJECTIF 4 : FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL, SPORTIF ET CITOYEN DE TOUS LES ÉLÈVES, PAR LE BIAIS DES PARCOURS

Indicateur(s) retenu(s)

	2021	2022	2025	2027
Nombre d'actions liées aux parcours et organisées par niveau		20	28	20
Nombre de partenariats extérieurs (= mesurer le rayonnement extérieur)		12	12	14

Programme d'actions

1. Eveiller la curiosité des élèves et favoriser leur épanouissement culturel en coordonnant les actions avec l'ensemble des partenaires
2. Organiser des actions de prévention dans le cadre des parcours santé et citoyenneté permettant à chaque élève de devenir un citoyen responsable et autonome.

Moyens mobilisés

- Dans la classe (EPI, histoire des arts,)
- Projets PICC / Isère Collégiens
- Pass culture
- Projets avec des partenaires locaux
- Sorties pédagogiques et voyages scolaires
- Foyer Socio-Educatif
- Actions du C.E.S.C.E.
- Eco-délégués
- C.V.C.
- Actions pédagogiques
- Projets PICC / Isère Collégiens
- Inscription à l'Association Sportive.
- Implication dans le P.I.X

Aménagements pédagogiques

Surligner les **items** correspondants à l'élève et les **aménagements nécessaires**

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

PPS

EQUIPE EDUCATIVE

- Dans les apprentissages
- Désir de progresser
 - Compétences / connaissances
 - Créativités / loisirs
 - Participation orale
 - Autonomie
 - Relations sociales
 - Haut potentiel

POINTS FORTS



ELEVE

- Verbalisation
- Lecture
- Ecriture
- Calcul
- Mémorisation
- Compréhension (consignes, texte long, ...)
- Autonomie
- Fatigabilité / Lenteur
- Hyperactivité / Sensibilité
- Relation avec les pairs
- Estime de soi

DIFFICULTES

- Lecteur / Scripteur
- Aide à la gestion des outils numériques
- Repérage et compréhension du vocabulaire spécifique
- Reformulation des consignes
- Séquençage des consignes complexes
- Comportement / Socialisation
- Aide pour se recentrer / Gestion des pauses
- Mise en confiance / Encouragements

AESH



- Orthophoniste
- Ergothérapeute
- Orthoptiste
- Psychologue / Neuropsychologue
- Psychomotricien(ne)

PROFESSIONNELS DE SOINS



NB : Les aménagements pédagogiques proposés sont mis en place **dans** l'établissement, **avec implication** de l'élève et de sa famille.

La demande d'aménagements aux **épreuves du DNB** se fera en cohérence avec les aménagements mis en place pendant la scolarité

CONSIGNES

- Les lire et les reformuler à l'oral
- 1 consigne = 1 tâche (guidage lors d'une tâche complexe)
- S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique
- Expliquer l'implicite
- Utiliser des verbes d'action
- Ajouter un pictogramme
- Identifier les critères de réussite

SALLE DE COURS

- Placement adapté : _____
- Epurer le bureau

SUPPORT

- Agrandir les documents (police, interligne, couleur, ...)
- Surligner les mots clés
- Utiliser la schématisation en situation problème

TEMPS

- Accorder plus de temps
- Adapter les attendus des exercices
- Supprimer des exercices, en dernier recours
- Limiter la quantité d'écrit (QCM, textes à trous ...)

MATERIEL

PEDAGOGIQUE

ADAPTE

- Livres audios
- Supports documentaires donnés sur clé USB
- Ordinateur + manuels numériques + trieur ou porte-vues
- Donner une trace écrite du cours ou textes à trous
- Ecrire les devoirs au tableau et sur Pronote

PRODUCTIONS ET DEVOIRS

- Ne pas pénaliser l'orthographe
- Ne pas pénaliser la graphie et le soin
- Favoriser les productions orales / écrites
- Limiter l'apprentissage par coeur
- Autoriser l'utilisation d'une carte mentale, calculatrice, fiche mémoire, fiche méthode, ...

ESTIME DE SOI

- Ne pas imposer la lecture à voix haute
- Valoriser les efforts
- Identifier son rôle au sein d'une action collective

Aménagements pédagogiques

Surligner les **items** correspondants à l'élève et les **aménagements nécessaires**

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

PAP

EQUIPE EDUCATIVE

- Dans les apprentissages
- Désir de progresser Motivation
 - Compétences / connaissances
 - Créativités / loisirs
 - Participation orale
 - Autonomie
 - Relations sociales
 - Haut potentiel

POINTS FORTS



ELEVE

- Verbalisation
- Lecture
- Ecriture
- Calcul
- Mémorisation
- Compréhension (consignes, texte long, ...)
- Autonomie
- Fatigabilité / Lenteur
- Hyperactivité / Sensibilité
- Relation avec les pairs
- Estime de soi

DIFFICULTES

- Lecteur / Scripteur
- Aide à la gestion des outils numériques
- Repérage et compréhension du vocabulaire spécifique
- Reformulation des consignes
- Séquençage des consignes complexes
- Comportement / Socialisation
- Aide pour se recentrer / Gestion des pauses
- Mise en confiance / Encouragements

AESH



- Orthophoniste
- Ergothérapeute
- Orthoptiste
- Psychologue / Neuropsychologue
- Psychomotricien(ne)

PROFESSIONNELS DE SOINS



NB : Les aménagements pédagogiques proposés sont mis en place dans l'établissement, avec implication de l'élève et de sa famille.

La demande d'aménagements aux épreuves du DNB se fera en cohérence avec les aménagements mis en place pendant la scolarité

CONSIGNES

- Les lire et les reformuler à l'oral
- 1 consigne = 1 tâche (guidage lors d'une tâche complexe)
- S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique
- Expliquer l'implicite
- Utiliser des verbes d'action
- Ajouter un pictogramme
- Identifier les critères de réussite

SALLE DE COURS

- Placement adapté : _____
- Epurer le bureau

SUPPORT

- Agrandir les documents (police, interligne, couleur, ...)
- Surligner les mots clés
- Utiliser la schématisation en situation problème

TEMPS

- Accorder plus de temps
- Adapter les attendus des exercices
- Supprimer des exercices, en dernier recours
- Limiter la quantité d'écrit (QCM, textes à trous ...)

MATERIEL

PEDAGOGIQUE

ADAPTE

- Livres audios
- Supports documentaires donnés sur clé USB
- Ordinateur + manuels numériques + trieur ou porte-vues
- Donner une trace écrite du cours ou textes à trous
- Ecrire les devoirs au tableau et sur Pronote

PRODUCTIONS ET DEVOIRS

- Ne pas pénaliser l'orthographe
- Ne pas pénaliser la graphie et le soin
- Favoriser les productions orales / écrites
- Limiter l'apprentissage par coeur
- Autoriser l'utilisation d'une carte mentale, calculatrice, fiche mémoire, fiche méthode, ...

ESTIME DE SOI

- Ne pas imposer la lecture à voix haute
- Valoriser les efforts
- Identifier son rôle au sein d'une action collective

PASSEPORT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Adresse:

Téléphones :

École d'origine :

Historique de l'élève (fiche liaison cm2) :

Comprendre un message oral :

Comprendre un texte :

Maîtriser l'orthographe :

Produire un écrit court 45 lignes :

Lire un texte à voix haute :

Connaître les nombres et les utiliser dans les calculs :

Utiliser des notions de géométrie :

Résoudre des problèmes :

Connaître des grandeurs et utiliser des mesures :

Autonomie :3

Concentration :

Elève à besoins particuliers :

Dispositif :

Classe de 6G...

(P.P. : _____)

Besoins éducatifs particuliers de l'élève :

Accompagnement(s) mis en place :

Rendez-vous avec le(s) professeur(s) :

Date	Objet	Remarque(s)

Événements significatifs au cours de l'année (familiaux ou relationnels, sanctions...) :

Bilan de l'année (résumé de l'appréciation du 3^e trimestre, conditions du passage...) :

Classe de 5G ...

(P.P. : _____)

Besoins éducatifs particuliers de l'élève :

Accompagnement(s) mis en place :

Rendez-vous avec le(s) professeur(s) :

Date	Objet	Remarque(s)

Événements significatifs au cours de l'année (familiaux ou relationnels, sanctions...) :

Bilan de l'année (résumé de l'appréciation du 3^e trimestre, conditions du passage...) :

Projet d'orientation :

Classe de 4G...

(P.P. : _____)

Besoins éducatifs particuliers de l'élève :

Accompagnement(s) mis en place :

Rendez-vous avec le(s) professeur(s) :

Date	Objet	Remarque(s)

Événements significatifs au cours de l'année (familiaux ou relationnels, sanctions...) :

Bilan de l'année (résumé de l'appréciation du 3^e trimestre, conditions du passage...) :

Projet d'orientation :

INFORMATIONS DIVERSES

Changement des photocopieurs

Les copieurs actuels seront enlevés le **vendredi 26/09 matin**.
Ceux-ci seront remplacés par de nouveaux copieurs le **lundi 29/09 matin**.

Pensez à prendre vos dispositions pour faire toutes les copies nécessaires dont vous auriez besoin avant le 26/09.

pHARe : campagne de sensibilisation

Formation M@gistère à destination de tous les personnels :
<https://partage02.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=379>

Renouvellement des PAP

Les PAP sont à renouveler **avant les vacances de la Toussaint**.

A VENIR

Lundi 6 octobre

10h20 : Réunion ESS de Olinda DIAS DE PENEDO (6G3) en salle de réunion.

11h15 : Réunion ESS de Maxence DAVID (4G6) en salle de réunion.

Mardi 7 octobre

14h : Réunion ESS de Kilian MARTEL (6G2) en salle de réunion.

Jeudi 9 octobre

14h : réunion de suivi des élèves (Inf./CPE/AS/PsyEN).

Vendredi 3 octobre

9h : réunion de direction

14h : Réunion ESS de Eden DESGRANGES (6G4) en salle de réunion.



AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 29 septembre

Début des élections des délégués en salle polyvalente

Changement des photocopieurs

13h : Réunion ESS de Lluis BRUNET-MANQUAT (6G1) en salle de réunion

Mardi 30 septembre

Fermeture de l'intendance pour formation.

à partir de 17h15 : conseils de discipline en salle de réunion

Mercredi 1er octobre

10h30 : Visio évaluation EPLE

Jeudi 2 octobre

14h : réunion de bassin (P/PA)

14h : réunion de suivi des élèves en salle de réunion (Inf./CPE/AS/PsyEN)

Vendredi 3 octobre

8h30 : réunion de direction

14h : dialogue de gestion (P/SG)

BULLETIN OFFICIEL



Bulletin officiel n° 36 du 25/09/2025

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo36>

dont

Calendrier 2026 des épreuves du DNB
<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo36/MENE2525995N>



- SORTIE PÉDAGOGIQUE obligatoire (gratuite et sur le temps scolaire)
Demande à déposer au plus tard un mois avant le départ, nécessite une **information aux familles**
- SORTIE PÉDAGOGIQUE facultative (payante et/ou hors temps scolaire)
Demande à déposer au plus tard un mois avant le départ, nécessite une **autorisation parentale**
- VOYAGE SCOLAIRE (à caractère facultatif)
Dossier à constituer en début d'année scolaire au plus tard, nécessite une **autorisation parentale**

Important : bien anticiper car les voyages et sorties doivent impérativement être approuvés par le conseil d'administration.

TITRE DE L'ACTION MENÉE :

LIEU DE LA SORTIE OU VOYAGE :

DATE(S) D'ORGANISATION :

CLASSE(S) / NIVEAU(X) CONCERNÉ(S) : et **nombre d'élèves :** (joindre la liste des participants)

Responsable de l'organisation :

Accompagnateurs (un adulte pour 12 à 15 élèves environ) :

.....

.....

→ VOLET PÉDAGOGIQUE :

Axe(s) du contrat d'objectifs 2022-2027 mobilisé(s) :

- 1 : Gérer la diversité des élèves pour construire avec eux leur parcours et accompagner chaque élève vers sa réussite
- 2 : Favoriser l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et améliorer le climat scolaire et le vivre ensemble
- 3 : Donner une meilleure lisibilité aux contributions de chacun comme facteur de cohérence nécessaire au bon fonctionnement du collège et à la réussite des élèves
- 4 : Favoriser l'épanouissement culturel, sportif et citoyen de tous les élèves par le biais des parcours

Enjeux et/ou objectif(s) visés :

.....

Discipline(s) engagée(s) :

Partenaire(s) éventuel(s) :

Parcours Avenir Parcours citoyen PEAC Parcours de santé EPI AP

Liaison écoles collège – Continuité CM2/6^e Liaison collège lycée « Isère Collégiens »

Descriptif synthétique du projet pédagogique de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture visées :

<input type="checkbox"/> Les langages pour penser et communiquer	
<input type="checkbox"/> Les méthodes et outils pour apprendre	
<input type="checkbox"/> La formation de la personne et du citoyen	
<input type="checkbox"/> Les systèmes naturels et les systèmes techniques	
<input type="checkbox"/> Les représentations du monde et l'activité humaine	

Contribution au(x) domaine(s) suivant(s) en fonction des axes du contrat d'objectifs mobilisés :

<input type="checkbox"/> 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, les enseignements <i>(Si axe 1 du contrat d'objectifs)</i>	
<input type="checkbox"/> 2. La vie et le bien-être des élèves, le climat scolaire <i>(Si axe 2 du contrat d'objectifs)</i>	
<input type="checkbox"/> 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement <i>(Si axe 3 du contrat d'objectifs)</i>	
<input type="checkbox"/> 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial <i>(Si axe 4 du contrat d'objectifs)</i>	

→ VOLET MATÉRIEL :

<p>Mode de transport :</p> <p>→ Pour l'aller / Date et heure de départ du collège :</p> <p>→ Pour le retour / Date et heure de départ du lieu de destination :</p> <p>→ Heure de retour au collège : <i>(17 heures au plus tard pour les sorties à la journée)</i></p>
--

L'organisateur doit prévenir suffisamment à l'avance ses collègues enseignants de la suppression de certains cours et des perturbations d'emplois du temps occasionnées. Il transmettra la liste des participants, jointe à ce document, à ses collègues comme à la vie scolaire ; elle sera également affichée en salle des personnels. Le cas échéant, les aménagements d'emplois du temps nécessaires seront finalisés avec le chef d'établissement.

→ VOLET FINANCIER :

Joindre impérativement les devis de toutes les prestations souhaitées

FINANCEMENT – BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

À établir impérativement en lien avec l'adjoint-gestionnaire de l'établissement

DÉPENSES GLOBALES	Montant	RECETTES	Montant
Coût global prestataire voyageur		Part du collège	
Transport aller/retour		Financement des accompagnateurs	
Hébergement élèves		Participation des familles (€ x familles)	
Restauration élèves		Don FSE (€ x élèves)	
Hébergement accompagnateurs			
Restauration accompagnateurs		Subvention Département	
Visites		Autre(s) subvention(s)	
Assurances			
TOTAL		TOTAL	

Tous les chèques seront établis à l'ordre de l'agent comptable du collège d'Allevard. Ce dernier n'effectuera les paiements que dans la limite des fonds encaissés et notifiés. Tous les versements s'effectueront à la gestion.

Échéancier envisagé :

	Versement 1	Versement 2	Versement 3	Total
Date				
Montant				

COMMENTAIRES :

.....

.....

.....

Signature de l'adjoint-gestionnaire :

→ **DÉCISION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :**

- Accord** (valant ordre de mission pour l'organisateur et les accompagnateurs désignés précédemment)
- Refus** motivé

.....

.....

.....

Signature du principal :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Icare
Goncelin – Académie de Grenoble



BILAN DES ACTIONS
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

TITRE DE L'ACTION MENÉE :

DATE(S) D'ORGANISATION :

NIVEAU(X) CONCERNÉ(S) : 6^e 5^e 4^e 3^e **OU CLASSE(S) :**

Axe(s) du contrat d'objectifs 2022-2027 mobilisé(s) :

- Axe 1 : Gérer la diversité des élèves pour construire avec eux leur parcours et accompagner chaque élève vers sa réussite
- Axe 2 : Favoriser l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et améliorer le climat scolaire et le vivre ensemble
- Axe 3 : Donner une meilleure lisibilité aux contributions de chacun comme facteur de cohérence nécessaire au bon fonctionnement du collège et à la réussite des élèves
- Axe 4 : Favoriser l'épanouissement culturel, sportif et citoyen de tous les élèves par le biais des parcours

Enjeux et/ou objectif(s) visés :

.....
.....

Discipline(s) engagée(s) :

Partenaire(s) éventuel(s) :

Parcours Avenir Parcours citoyen PEAC Parcours de santé EPI AP

Continuité écoles collège Liaison collège lycée Pass Culture « Isère Collégiens »

→ BILAN PÉDAGOGIQUE

Descriptif synthétique de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....

Compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture visées :

<input type="checkbox"/> Les langages pour penser et communiquer	
<input type="checkbox"/> Les méthodes et outils pour apprendre	

<input type="checkbox"/> La formation de la personne et du citoyen	
<input type="checkbox"/> Les systèmes naturels et les systèmes techniques	
<input type="checkbox"/> Les représentations du monde et l'activité humaine	

Contribution au(x) domaine(s) suivant(s) en fonction des axes du contrat d'objectifs mobilisés :

<input type="checkbox"/> 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, les enseignements <i>(Si axe 1 du contrat d'objectifs)</i>	
<input type="checkbox"/> 2. La vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire <i>(Si axe 2 du contrat d'objectifs)</i>	
<input type="checkbox"/> 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement <i>(Si axe 3 du contrat d'objectifs)</i>	
<input type="checkbox"/> 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial <i>(Si axe 4 du contrat d'objectifs)</i>	

Modalité(s) d'évaluation des élèves :

.....

.....

→ ÉVALUATION DE L'ACTION

Points positifs / Ressources, forces	Points négatifs / Contraintes, difficultés

- ↻ Enjeux et/ou objectifs visés atteints : oui non partiellement
- ↻ Compétences du socle commun visées évaluées : oui non partiellement
- ↻ Pertinence d'une reconduction de l'action l'année prochaine : oui non sous une autre forme